

PATIOS



infos

Lettre d'information privée de l'Association Foncière Urbaine Libre

<http://www.afulpatios.fr>

Madame, Monsieur,

Depuis quelques années, des propriétaires nous sollicitent pour nous demander un avis sur les aménagements qu'ils souhaitent réaliser sur leur maison ou sur leurs limites de propriété. Nous les en remercions.

Dans ce PATIOS *infos* nous souhaitons aborder le cas des haies qui caractérisent notre environnement résidentiel.

Nature des haies - Entretien - Remplacement

C'est peut-être cet environnement particulièrement verdoyant qui vous aura séduit en visitant la résidence la première fois et qui vous aura conduit à acheter une maison aux Patios.

Le cahier des charges remis lors de votre achat vous aura ensuite précisé et confirmé que les limites des propriétés sont formées par des haies végétales.

Sauf exceptions (terrains en pente, différences de niveaux entre la parcelle privée et la partie commune, ...), la hauteur maximale de ces haies est de 2,50 mètres.

Périodiquement, le Comité Syndical sensibilise les propriétaires à les entretenir régulièrement afin qu'elles ne dépérissent pas ou qu'elles ne prennent pas des proportions démesurées en hauteur comme en largeur.

Nos haies végétales ont été plantées entre 1975 et 1980 environ.

Aujourd'hui, il peut arriver que certaines de ces haies présentent un état dégradé lié à la maladie (araignées rouges par exemple), à un coup de chaleur, ou bien à l'usure du temps !

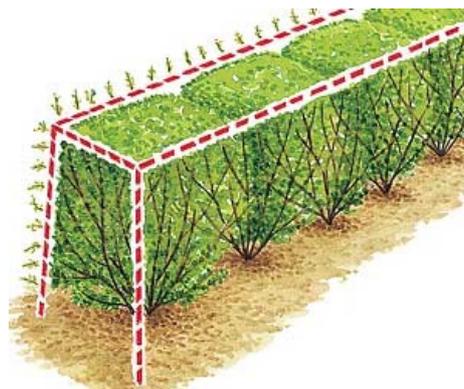
Le besoin de les remplacer peut alors se présenter.

La tentation est alors grande de vouloir transformer ses abords par l'utilisation de produits plus modernes ne présentant pas les contraintes d'entretien, de fragilité et de durée de vie des végétaux.

Au cours de nos visites dans la résidence, nous avons constaté que plusieurs haies étaient en mauvais état, et que certaines débordaient sur la partie commune de l'AFUL, pouvant gêner le stationnement des résidents.

Nous avons aussi constaté quelques panneaux en bois, certains de qualité douteuse et non entretenus qui ne correspondent pas à l'esprit de la résidence Les PATIOS.

Enfin, nous avons vu de plus en plus de bâches ou d'écrans occultants en plastique.



Nous comprenons le besoin de mettre des limites matérielles à nos parcelles, le désir de s'isoler et de se protéger de la vue directe en plaçant ses « écrans » non végétaux, mais il nous appartient de penser à l'aspect que cela aura les années suivantes !

Si chacun installe des matériaux différents, il ne restera à terme plus rien du cachet initial de notre résidence.

Notre devoir à nous , syndics, et notre obligation à nous tous, propriétaires, est de conserver notre environnement et l'harmonie de notre résidence.
Il est aussi d'éviter les dérives.

C'est pour cela, que nous souhaitons vous sensibiliser à ce sujet.

- Ne remplacez pas vos haies végétales par autre chose que du végétal !
- Entretenez-les périodiquement !
- Remplacez vos bâches , vos écrans plastique ou en bois par des végétaux !



Et si vous souhaitez vous séparer du monde extérieur par un grillage ou des claustras, placez devant des végétaux haut et à feuillage persistant pour les masquer rapidement et totalement.

Nous vous remercions de nous aider à maintenir un esprit résidentiel à notre quartier, où le cadre de vie apprécié par tous doit être préservé.

Vos syndics

